

L'école finlandaise, les clés de la réussite. Un modèle transposable en France ?

Mots-clés : école égalitaire, remédiation, soutien personnalisé, pédagogie différenciée, facilitateur d'apprentissage, autonomie, PISA, valeurs morales et humaines, bien-être.

Résumé :

Depuis la création de l'enquête PISA mise en place par l'OCDE en 2000, la Finlande arrive toujours en tête du classement, occupant sur différents critères, les premières places du podium. A l'inverse, la France se place souvent dans la moyenne des pays de l'OCDE. Qu'est ce qui explique cette belle et constante performance finlandaise ? En quoi son école est-elle si différente de la nôtre ? Son modèle est-il transposable ? Nous verrons que la réussite de la Finlande repose sur plusieurs critères qui sont tout autant liés à son histoire, à ses institutions, à l'image attractive de la profession d'enseignant qu'aux compétences attendues chez ce dernier et à ses approches pédagogiques qui réduisent les inégalités sociales et favorisent le plaisir d'apprendre.

Introduction

Au rythme des différentes enquêtes PISA (*Programme for International Student Assessment*¹), la France est régulièrement pointée du doigt pour ses « mauvaises » performances comparées aux autres pays de l'OCDE². On lui reproche notamment des performances moyennes sur les différentes matières évaluées mais surtout une grande inégalité des performances en fonction du milieu social des élèves. En parallèle, sur le podium des meilleures performances, on retrouve régulièrement et souvent à la première place (tous critères d'évaluation confondus), la Finlande. L'objet de cet article est donc de se questionner sur les raisons qui expliquent les très bonnes et récurrentes performances finlandaises et d'ouvrir quelques pistes de réflexion sur ce qui pourrait être mis en œuvre en France au lycée, notamment dans nos filières STMG, pour améliorer la performance générale de nos élèves et réduire dans la mesure du possible, les inégalités.

Avant d'approfondir notre réflexion, il est important de noter que cette étude se concentre sur les approches pédagogiques finlandaises mises en place en primaire et au collège car la performance PISA se mesure pour des élèves âgés de 15 ans (niveau fin de collège).

1. La Finlande et la France face à l'enquête PISA

1.1 Qu'est-ce que l'enquête PISA³ ?

PISA est l'acronyme en français du **Programme International pour le Suivi des Acquis** des élèves, c'est une enquête internationale qui évalue dans quelle mesure les élèves de 15 ans réussissent à mobiliser leurs **connaissances et leurs compétences** en compréhension de l'écrit, en sciences et en mathématiques pour résoudre des problèmes qu'ils pourraient rencontrer dans le monde réel. PISA est une évaluation internationale qui regroupe 79 pays pour sa session 2018.

Organisée tous les trois ans depuis 2000 (elle regroupait alors 32 pays), cette enquête permet de suivre au fil du temps l'évolution des compétences et des performances scolaires des jeunes en fin de scolarité obligatoire. PISA permet de comprendre le niveau d'éducation des pays en repérant ce que les élèves réussissent bien, en identifiant les opportunités d'amélioration et en renseignant sur ce qui fonctionne dans les systèmes éducatifs des autres pays.

L'âge retenu est de 15 ans car c'est l'âge moyen international de la fin de la scolarité obligatoire. En France, ont participé à l'évaluation PISA 2015, des élèves de classe de seconde pour 71 %, de

¹ Programme international de l'OCDE d'évaluation des élèves

² Organisation de coopération et de développement économique (et principal rassembleur de statistiques sur les pays développés)

³ <http://www.education.gouv.fr/cid127534/pisa-2018-questions-reponses.html>

troisième pour 23 %, de première pour 3 %, de quatrième pour 1 % en enfin en « situations autres » pour 2 %⁴.

Les élèves retenus pour participer à l'enquête PISA ne se préparent pas à l'avance et doivent répondre à des questions présentant des situations que l'on peut rencontrer dans la vie réelle. Nombreux sont les exercices interactifs où l'élève devra manipuler différents éléments d'information. Les résultats internationaux paraissent au mois de décembre de l'année qui suit l'évaluation. Les délais longs (une année) entre les évaluations et les résultats s'expliquent par le grand nombre de pays participants et le fait que les données préparées par le consortium international soient soumises à différentes procédures de vérification et de validation. Ainsi la dernière étude PISA a eu lieu en 2018 et sera publiée en décembre 2019 ; la précédente étude datait de 2015 avec une publication en 2016.

1.2. Les bons résultats de la Finlande, l'élève « modèle »

Déjà en 2000 la Finlande était en tête des 32 pays et depuis cette date, elle conserve sa place sur le podium avec :

- Une proportion plus élevée d'élèves à bon niveau
- Une plus faible disparité de performances entre les différents élèves
- Une faible proportion d'élèves en « bas de l'échelle »
- Une très faible variation des résultats par établissement
- Une forte capacité à corriger les effets des inégalités sociales.⁵

1.3. Comment se positionne la France parmi les pays participants ?

Dans la dernière étude PISA publiée en 2016, la France quant à elle, occupe la 27^e place sur 72 pays évalués. Elle se situe tout juste dans la moyenne de l'OCDE mais loin derrière la Finlande, le Japon, le Canada, l'Allemagne ou la Belgique. Ce qui est principalement reproché à la France, c'est une relation très forte, de l'ordre de 20 %, entre les performances et le milieu socio-économique de l'élève, alors qu'à titre de comparaison ce taux n'est que de 13 % en moyenne au niveau de l'OCDE. Son manque de performance et son manque « d'équité sociale » soulignés dans l'enquête PISA 2015 (publiée en 2016) sont résumés ci-dessous :

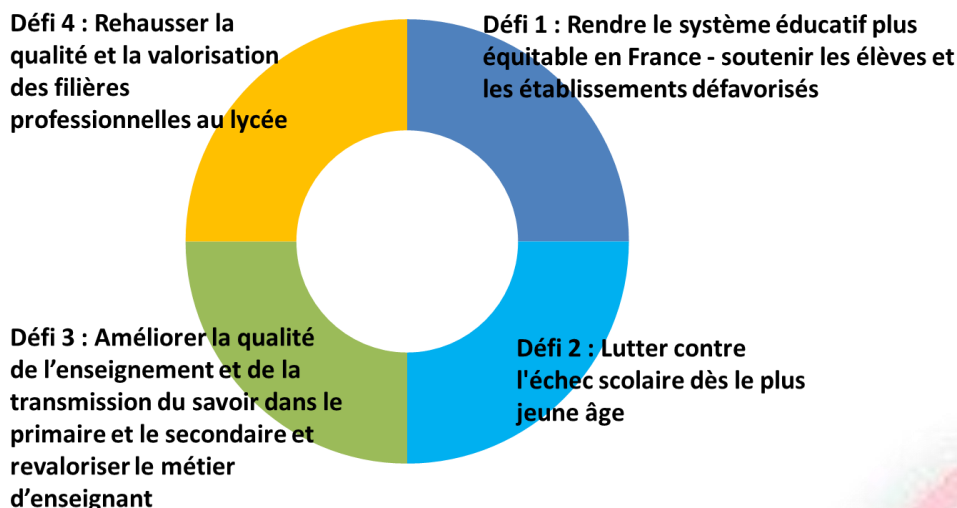
- **Le manque de performance** : Les résultats français en termes de performance en sciences, mathématiques et compréhension de l'écrit sont moyens et ne progressent pas par rapport aux enquêtes précédentes. Ainsi, l'école française se divise en deux catégories, celle des bons élèves dont la proportion est stable et supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE et la seconde catégorie, celle des élèves en difficulté toujours plus nombreux et supérieurs à la moyenne de l'OCDE. Ces résultats sont préoccupants car ils soulignent que l'école française est bien plus inégalitaire que la plupart des écoles des pays de l'OCDE. Cette inégalité est aussi accentuée par le manque « d'équité sociale ».
- **Un manque « d'équité sociale »** : En 2015, les inégalités au niveau de la performance en sciences des élèves issus de différents milieux socio-économiques sont toujours aussi fortes qu'en 2006. Ce critère est aggravé par l'insertion professionnelle difficile des jeunes les moins qualifiés. Cette situation est d'autant plus inquiétante car selon PISA il existe un lien très étroit entre l'équité et la performance générale d'un système d'éducation, à savoir que la **capacité d'un système à faire progresser les élèves en difficulté améliore la qualité générale du système et donc sa performance globale**. Or (en France), plus on vient d'un milieu défavorisé, moins on a de chances de réussir⁶. Ce constat inclus de fait, les élèves de 15 ans issus de l'immigration.

Dans ce contexte, les recommandations de l'OCDE en 2015 pour les France ont été résumées par les quatre défis suivants :

⁴ Données PISA 2015

⁵ Robert, Paul, *La Finlande : un modèle éducatif pour la France*, esf éditeur, 2010, p.17

⁶ <https://www.oecd.org/pisa/PISA-2015-Brochure-France.pdf>



On constatera sans surprise que depuis 2016, plusieurs thématiques de ces défis ont été retenues dans les feuilles de route des ministres successifs en charge de l'éducation nationale sous les gouvernements de François Hollande et d'Emmanuel Macron avec une priorité donnée à l'école élémentaire.

2. Quelles sont les vertus du modèle finlandais ?

Plusieurs raisons expliquent la performance de l'école finlandaise, on peut les regrouper en deux catégories distinctes ; celles qui relèvent de la culture et des intuitions du pays et celles, plus pédagogiques et relationnelles, qui sont liées à l'enseignant. Une analyse a permis de recenser douze critères de réussite distincts regroupés dans l'une ou l'autre de ces catégories.

2. 1. Des vertus issues de la culture et des intuitions

1^e Critère de réussite : La Finlande cumule les « trois objectifs éducatifs »

Tout système scolaire d'un pays est lié à son histoire, à sa culture, à son organisation de la société, voire à sa religion. Ainsi, dans son livre « l'école : est-ce vraiment mieux ailleurs ? », Jean Cassou compare les systèmes éducatifs de plusieurs pays et souligne qu'il existe trois objectifs éducatifs dans tout pays mais que la hiérarchisation de ces objectifs demeure propre à chaque pays⁷.

- **L'objectif éducatif** : dans ce modèle, l'école forme des citoyens bien éduqués qui seront capables de trouver une « place de manière harmonieuse dans le groupe et la nation », capable de devenir des « gentlemen » intégrés à la société.
- **L'objectif d'insertion dans la vie professionnelle** : l'école permet à ses jeunes de trouver un métier et pour cela elle doit répondre aux besoins de l'économie du pays. Les jeunes y trouvent donc relativement facilement une place professionnelle.
- **L'objectif de transmission de connaissances** : Le rôle de l'école et de son représentant, l'enseignant est ici de transmettre des connaissances.

Alors que plusieurs pays, comme la France, répondent plus nettement à l'un ou l'autre de ces objectifs, en l'occurrence pour la France l'objectif de transmission des connaissances, la Finlande réussit l'exploit de combiner ces trois objectifs de manière harmonieuse.

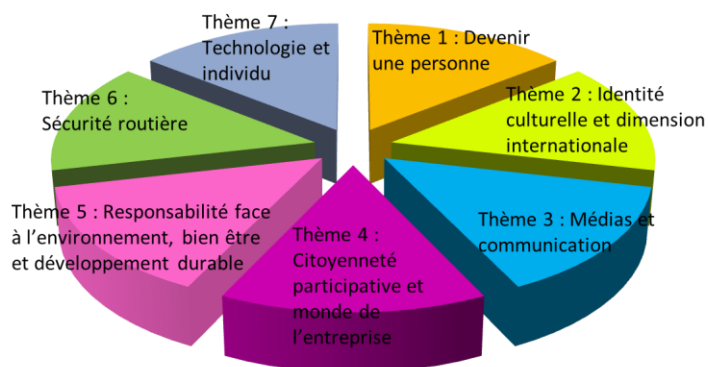
2^e Critère de réussite : L'objectif national de « l'éducation fondamentale »⁸

Ainsi, comme mentionné très clairement dans le « Basic Education Act de 1998 » le premier objectif de l'éducation scolaire finlandaise est « d'aider les élèves à croître en humanité et à devenir des membres éthiquement responsables en société ». Il est aussi de leur fournir les connaissances et les

⁷ Cassou, Jean, « Ecole : est-ce vraiment mieux ailleurs ? », les impliqués éditeur, 2015, p.31

⁸ Tous les élèves ont un enseignement fondamental unifié de 7 à 16 ans puis intègrent le lycée

compétences nécessaires à la vie (...) ⁹. Dans le cadre de cet enseignement fondamental on retrouve sept **thèmes transversaux obligatoires** ¹⁰.



A l'école, de l'âge de 7 à 16 ans une priorité absolue est donnée à des critères de citoyenneté comme « devenir une personne », « responsabilité face à l'environnement », « citoyenneté participative et monde de l'entreprise » qui vont donc favoriser l'usage de pédagogies orientées vers le développement personnel, le respect des autres, l'élève « citoyen » et donc donner à travers de nombreuses activités, beaucoup de sens aux apprentissages.

De plus, durant ces neuf premières années de scolarité, l'élève finlandais ne subira **aucune sélection**. Ce n'est qu'à l'âge de 16 ans, lors de son entrée au lycée, que s'opérera une sélection plus élitiste (ce qui est moins le cas en France). Ainsi environ 55% des élèves poursuivent des études générales et 37 % d'entre eux s'orientent vers des études professionnelles alors qu'en France, ce dernier taux n'est que de 29 % ¹¹. Cet écart important entre les deux pays s'explique par la forte sélection dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Finlande, par la relative « bonne » image de l'enseignement professionnel dans ce pays et par une préparation à l'orientation efficace dans le cadre des années « collège » dès l'âge de 13 ans. (voir 8^e critère de réussite).

3^e Critère de réussite : Une profession attractive et sélective

Dans les années soixante-dix, une réforme a renforcé **la formation des enseignants et l'a rendue très sélective** ¹². Aujourd'hui en Finlande, les enseignants ont une image « d'experts hautement qualifiés », très investis dans leur travail et très proches de leurs élèves. Ceci est d'autant plus marqué car en Finlande, nombreux sont ceux qui pensent que l'éducation est le principal vecteur de l'ascension sociale. Être enseignant est donc une belle réussite sociale qui offre une carrière prestigieuse et suscite le respect d'autant plus que les études pour devenir enseignant sont sélectives et peuvent atteindre sept ans (car elles incluent de nombreux stages). Cette image très positive permet aux enseignants d'effectuer leurs missions sereinement, en toute confiance et d'être donc de ce fait, plus performants. De plus, les « subject teachers » c'est-à-dire l'équivalent des professeurs de collège et lycée chez nous, suivent **un double cursus d'études** jusqu'au niveau master. Ils sont, comme chez nous, spécialisés dans leur discipline mais atteignent le même niveau de connaissances et de compétences en **formations pédagogiques**. Ces connaissances complètent de nombreux stages qui leur permettent de « développer librement et en autonomie des conceptions et pratiques personnelles fondées sur des connaissances solides et aptitudes à analyser des situations et des problèmes auxquelles ils seront confrontés » ¹³. En d'autres termes, ils sont donc « armés » pour faire face aux différents problèmes pédagogiques et comportementaux qu'ils seront amenés à rencontrer dans leurs classes et sauront aisément et efficacement y faire face.

4^e Critère de réussite : Un salaire plus attractif qu'en France et de bonnes conditions de travail

Depuis 1990, le recrutement des enseignants est décentralisé et se fait directement par les municipalités, les écoles et les lycées. Après un ou deux ans en tant que contractuels les enseignants

⁹ Robert, Paul, La Finlande : *un modèle éducatif pour la France*, esf éditeur, 2010, p.22

¹⁰ *Ibid.*, p.36

¹¹ <https://www.education.gouv.fr/cid195/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif.html>. Données 2016-2017

¹² <http://www.oecd.org/pisa/PISA-2015-Brochure-France.pdf>

¹³ *Ibid.*, p.97

sont titularisés et deviennent fonctionnaires municipaux. L'enseignant finlandais a un **salaire** légèrement inférieur à celui des pays de l'OCDE mais cependant **supérieur de 28 % à l'enseignant français !** ¹⁴¹⁵ De plus, son service n'est que de 15 heures par semaine, ce qui lui laisse du temps pour se consacrer à de nouvelles pédagogies innovantes, de pratiquer de la pédagogie différenciée ou d'accompagner certains élèves en difficultés.

Les classes sont constituées en moyenne de 25 élèves, parfois moins pour celles confiées à des professeurs spécialisés dans l'accompagnement des élèves en difficultés. En France, ce chiffre est comparable pour le primaire et le collège mais atteint en moyenne 30 élèves (et parfois 35) par classe au lycée général et technologique¹⁶.

Les **salles de cours** sont spacieuses, très propres et équipées de matériels audio et informatiques performants. L'enseignant dispose d'un espace de travail personnel, de nombreux ouvrages pédagogiques et de repas gratuits... De plus, la **liberté pédagogique et créative** de l'enseignant est totale grâce à la **reconnaissance** de sa compétence disciplinaire, didactique et pédagogique. De nombreux moyens sont mis en œuvre pour lui permettre une mise à jour régulière de ses connaissances grâce par exemple à des lectures spécialisées ou à des échanges dans différentes communautés de travail d'experts indépendants. Cette totale reconnaissance et confiance est illustrée par le fait qu'il n'y a plus d'inspection en Finlande depuis plus de vingt ans.

Enfin, les enseignants participent aux programmes locaux (d'établissement, de la ville...) et entretiennent avec leur « supérieur hiérarchique », le chef d'établissement des relations non hiérarchisées dans une bonne ambiance. Il est également à noter que le chef d'établissement est toujours et obligatoirement un ancien professeur¹⁷, ce qui favorise un management éclairé et participatif.

5^e Critère de réussite : Les trois facettes d'un bon professeur en Finlande

Selon Paul Robert, les institutions finlandaises attendent trois principales compétences de leurs enseignants ; ainsi l'enseignant doit être à la fois :

- ✓ Un facilitateur d'apprentissage : qui va créer une ambiance de confiance et de sécurité psychologique où chacun va pouvoir s'exprimer librement. Il va pour cela être disponible, à l'écoute, tolérant en créant une relation de grande proximité. C'est une conception « holistique » de l'éducation de construction d'un savoir reprise notamment par les travaux du psychologue Jean Piaget (1896 - 1980).
- ✓ Un pédagogue « constructiviste » : qui va partir des conceptions du monde de l'apprenant pour le faire entrer dans les apprentissages à travers des environnements d'apprentissages stimulants pour les élèves et non pas « déverser » de façon uniforme un savoir que seuls les plus adaptés pourront s'approprier. Théorie développée notamment par le psychologue Lev Vygotski (1896 - 1934).
- ✓ Un directeur de conscience humaniste : Le but étant de ne pas « isoler l'intellect de l'élève du reste de sa personne ». Cela revient à faire prendre conscience à l'élève de la dimension éthique de l'existence. Le professeur travaille avec les élèves sur les valeurs morales et humanistes.

Ces différentes facettes du rôle de l'enseignant sont en totale cohérence avec les objectifs de « l'éducation fondamentale ». De plus, elles permettent selon Paul Robert, de développer une plus forte **autorité éducative** que dans d'autres pays ainsi qu'une autorité de l'enseignant qui ne provient pas de la sanction mais du sentiment que l'enseignant aide l'élève à devenir lui-même.

Il est à souligner que les élèves évaluent chaque année leur établissement et les professeurs.

6^e Critère de réussite : Un système éducatif où l'école publique est légion

Le système éducatif finlandais est **public à 97 %** contrairement à la France où il représente 78,8 % (soit 21,20 % pour le privé)¹⁸ des établissements scolaires. Or il semble indéniable que l'école privée en France, de par son coût et son mode de sélection va « retirer » de l'école publique un certain nombre d'élèves à majorité plus performants. Ceci va limiter l'effet naturel d'inclusion et d'émulation que l'on peut retrouver dans le modèle finlandais et contribuer à creuser davantage les inégalités entre les élèves, en réduisant « l'équité sociale ». De plus, ce système éducatif quasi public et unique va faire que chaque

¹⁴ <https://data.oecd.org/fr/teachers/salaires-des-enseignants.htm>

¹⁵ Données 2017 comparaison des salaires bruts, en 2^e cycle avec 15 ans d'expérience

¹⁶ <https://www.education.gouv.fr/cid195/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif.html>

¹⁷ Robert, Paul, *La Finlande : un modèle éducatif pour la France*, esf éditeur, 2010, p.100

¹⁸ https://cache.media.education.gouv.fr/file/RERS_2018/19/7/depp-2018-RERS-chap-04_1054197.pdf

acteur de l'éducation va s'investir dans la réussite de **l'enseignement public national** au sens large. Ce modèle va réduire la compétition entre les établissements et favoriser les échanges de « bonnes pratiques » entre les écoles.

7^e Critère de réussite : Un faible taux de redoublement grâce au soutien personnalisé et à l'approche par modules

Le système d'éducation finlandais se caractérise par **un faible taux de redoublement**. Moins de 2 % des élèves qui terminent la neuvième année de l'enseignement général obligatoire à l'âge de 16 ans ont redoublé une année. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le redoublement n'existe pas, car l'approche par modules se substitue à celle par année. Ainsi durant les trois années de lycée, l'élève doit choisir pour son « baccalauréat » la validation de soixante-quinze modules dont quarante-cinq se font dans le cadre d'un tronc commun et trente sont au choix. Le baccalauréat est obtenu si au moins les deux tiers des soixante-quinze cours sont validés et si quatre des épreuves (du baccalauréat) ont été validées en « niveau avancé ». De plus, l'élève a entre deux et quatre ans (pour les élèves les plus lents) pour valider ces différents modules. Ce système de validation des épreuves par étapes a mis fin au redoublement (coûteux) au lycée ; cependant beaucoup d'élèves préparent le baccalauréat en quatre ans pour alléger leurs emplois du temps et leurs cours, ce qui rend le système plus coûteux...

Depuis de nombreuses années, **l'apprentissage individualisé** et **l'enseignement différencié** sont des principes fondamentaux de l'organisation de la scolarité. Les caractéristiques des élèves, notamment la personnalité, les aptitudes et les orientations sont prises en compte dans la conception des environnements d'apprentissage et le choix des méthodes pédagogiques dans les établissements. Ceci afin de permettre à tous les élèves d'améliorer leur apprentissage. Ainsi, dans le cadre de sa scolarité, chaque enfant a le droit de recevoir un soutien personnalisé individualisé et différencié fourni par des professionnels formés.

Ainsi, grâce à ces sept critères de réussite de nature institutionnelle, la Finlande a su développer un modèle éducatif permettant une « **Education fondamentale** » **unique performante et égalitaire pour tous les élèves** de 7 à 16 ans (le primaire et le collège étant fusionnés).

Nous verrons que les cinq critères de réussite suivant sont plus liés à la pédagogie et au relationnel et donc aux enseignants eux-mêmes.

2.2. Des vertus issues de la pédagogie et des enseignants

8^e Critère de réussite : L'apprentissage de l'autonomie à travers le choix des études

Les élèves finlandais rentrent à l'école un an plus tard que les élèves français car l'école n'est obligatoire qu'à partir de 7 ans. Avant, on privilégie les activités ludiques en maternelle ou en année « pré-primaire » offerte aux enfants de 6 ans. Ainsi, les élèves finlandais sont donc plus matures que les français au début de leurs apprentissages scolaires.

Dès **l'âge de 13 ans**, les élèves ont dans leur emploi du temps des séances planifiées avec un conseiller d'orientation. C'est donc à partir de cet âge que les élèves choisissent des matières optionnelles (qui dépendent des choix offerts par la municipalité) et qui vont orienter leurs études futures. De même au lycée, comme vu précédemment, ils devront composer leur programme de quarante-cinq modules parmi les soixante-quinze attendus pour leur baccalauréat. Ces choix accompagnés, mais précoces, favorisent **l'autonomie**.

Comme mentionné précédemment c'est à la fin de la 9^e année d'étude (ce qui correspond à notre fin de collège) que les élèves s'orientent vers des études générales ou la voie professionnelle. L'inscription dans les lycées généraux est très sélective (il existe parfois un examen d'entrée) car certaines sections sont difficiles à obtenir. Il est à noter que dans les lycées professionnels, l'accent est mis sur la **création d'entreprise** et qu'il existe plusieurs passerelles entre les lycées généraux et professionnels grâce à des équivalences ; ainsi aucune orientation n'est définitive.

Tout ce travail effectué avec l'élève sur ses choix dès l'âge de 13 ans a prouvé, qu'au-delà du développement de l'autonomie, cela évitait aux élèves finlandais des erreurs d'orientation en études supérieures.

9^e Critère de réussite : Des durées et des séances favorisant la performance de l'élève

Dans les établissements finlandais, le rythme des séances est calé sur la capacité de concentration des élèves ; ainsi, les séances de cours ne durent **que 45 mn** et sont suivies de 15 mn de pause. Pour les élèves du niveau « collège » (école secondaire inférieure), les cours sont au nombre de six séquences

par jour, sur cinq jours. Les élèves français ont en moyenne deux heures de plus par semaine. La sortie de classe en Finlande se fait entre 14h et 15h et le temps prévu pour les « devoirs maison » n'est que de 5h par semaine ce qui est bien inférieur aux autres pays de l'OCDE.

Au lycée, les emplois du temps sont organisés pour six semaines afin de permettre la validation d'un module. Chaque module est constitué de 38 séquences de 45 mn ou 18 séquences de 75 mn.

Bien que le nombre d'heures d'instructions obligatoires pour un enfant français soit supérieur à celui d'un élève finlandais, les élèves finlandais réussissent « mieux » en travaillant moins car « les heures d'enseignement sont utilisées de façon efficace »¹⁹ principalement par le fait qu'en primaire et au collège il n'y a aucun cours « magistral ». En effet, les élèves sont mis en activité, seul ou par groupe et le professeur n'est qu'une « ressource parmi d'autres » qui va solliciter la participation des élèves et sera attentif à leurs demandes. De plus, selon un ancien dicton finlandais « les choses que l'on apprend sans joie s'oublie vite », ainsi une part importante des apprentissages se fait à travers des activités ludiques, intéressantes et qui ont toujours un sens pour l'élève.

Au lycée, les cours sont plus magistraux car chaque cours modulaire doit répondre à un objectif programmatique.

Ainsi en mobilisant moins d'heures de cours et de travail à la maison, les élèves finlandais atteignent un meilleur niveau de performance grâce aux rythmes scolaires et aux pédagogies mis en œuvre.

10^e Critère de réussite : L'égalité des chances en « primaire-collège » : chaque élève est important

Comme partout ailleurs, certains élèves nécessitent au niveau primaire et collège une prise en charge particulière. Ainsi, afin de repérer en amont les difficultés éventuelles, il existe une coopération importante entre les années « primaires » et les années « collège », car l'enseignement se fait dans une structure unique. Très rapidement, en cas de repérage de problème, un **dispositif de remédiation** adapté est mis en place. Cette aide peut être individualisée ou collective et porter sur différentes matières (mathématiques, langue maternelle...). Elle est mise en place grâce à l'intervention d'assistants d'éducation ou d'enseignants spécialisés qui vont accompagner pour le temps nécessaire, trois ou quatre élèves (sortis de leur classe) ayant des problèmes spécifiques. Une fois le retard de l'acquisition comblé, l'élève retourne dans sa classe. Il est à noter qu'environ 22 % des élèves finlandais ont eu à un moment ou à un autre une éducation spécialisée à temps partiel, 6 % dans le cadre de classe spéciale et 2 % en école spécialisée. Plus la détection d'un problème est précoce, plus la remédiation et les aides pourront être adaptées et efficaces. On constate ainsi qu'à partir de l'âge de 10 ans le nombre de remédiation est divisé par deux.

Ainsi la remédiation a permis l'abandon des redoublements jusqu'au lycée. De plus, avant les années lycée les établissements appliquent également une **pédagogie différenciée**, ainsi les élèves qui ont des besoins particuliers sont regroupés ensemble dans des classes de dix élèves. Le coût de cette adaptation notamment dans l'éducation secondaire inférieure (collège) est compensé par les « économies faites » grâce au faible taux de redoublement, l'absence de vie scolaire, de corps d'inspection et une administration très décentralisée. Le coût de l'année scolaire par élève en France et en Finlande est à peu près équivalent.

Enfin il est à noter que la cantine est gratuite pour tous, dans le but de favoriser l'égalité des chances. Il en est de même pour le transport, toutes les fournitures (stylo, colle...) et les manuels. D'après Paul Robert ce renforcement de la dimension « holistique » du système éducatif vient compenser un délitement familial et social dans les familles finlandaises (harcèlement à l'école, déstructuration familiale). L'école favorisant ainsi le « développement des compétences émotionnelles, sociales, éthiques et esthétiques ».²⁰

11^e Critère de réussite : Une relation de promiscuité et de confiance avec les enseignants

Les professeurs suivent les groupes-classes sur plusieurs années ce qui permet de tisser des liens plus forts. Il est fréquent que les professeurs répondent aux questions des élèves le soir sur leur portable. La relation de promiscuité est accentuée par la mise en place de journées à thèmes à l'école. Ces événements permettent de lisser les inégalités et de souder la communauté « classe » ou « établissement » tout en contribuant à son identité. Il a été noté par plusieurs témoins, notamment Paul Robert que les professeurs sont beaucoup plus tolérants vis-à-vis des écarts de comportements en classe. Il rapporte à titre d'exemple qu'un enseignant laisse un élève tresser un scoubidou en cours²¹.

¹⁹ Robert, Paul, *La Finlande : un modèle éducatif pour la France*, esf éditeur, 2010, p.73

²⁰ *Ibid.*, p.82

²¹ *Ibid.*, p.69

Et chose étonnante pour nous Français, comme il n'existe pas dans les lycées finlandais de « vie scolaire », si un enseignant décide de mettre en retenue un élève, cela se fera toujours sous sa propre surveillance. Enfin dans le cadre des sanctions, une exclusion de trois mois maximum peut être décidée par le chef d'établissement avec obligation pour l'élève (avec l'aide de ses enseignants) de poursuivre son apprentissage à la maison.

12^e Critère de réussite : Un système d'évaluation motivant

Dans le système scolaire finlandais, de la primaire au lycée, les notes vont de 4 à 10, il n'y a jamais de zéro ni de note inférieure à 4. Le 8 est considéré comme une bonne performance. En primaire-collège, les élèves sont très peu évalués par des notes qui ne sont pas toujours rendues publiques. Ainsi, l'élève finlandais ne voit pas son travail régulièrement sanctionné par une note qui peut s'avérer anxiogène. De plus, l'évaluation va mentionner avant tout les « acquisitions » et ne pas s'appesantir sur les « manquements » qui feront eux l'objet d'une remédiation si nécessaire. Cette approche augmente la confiance en soi et limite le stress²². Au lycée, l'approche est différente ; à la fin de chaque session qui dure chacune six semaines, une semaine est réservée aux évaluations, les élèves passent ainsi entre neuf heures et douze heures d'examens. Pour avoir le certificat de fin d'études secondaires nécessaire à « l'examen de matriculation » (baccalauréat), il faut valider les deux tiers des modules de chaque discipline. Il est de plus possible de repasser un examen de « repêchage », le « resist exam » à la fin de la période. Lors de l'examen de matriculation, les notes vont de 1 à 7 et chaque épreuve peut être passée deux fois par an car il existe deux sessions d'examen chaque année. Ainsi, bien que le lycée finlandais soit relativement sélectif (contrairement aux années « primaire » et « collège » où la remédiation est de rigueur), le baccalauréat peut être modulé et repassé dans la même année ce qui réduit le caractère anxiogène de l'épreuve.

Ainsi à bien des égards, le système finlandais est très différent du système français : un « élémentaire-collège » uni où la priorité est donnée à une remédiation personnalisée jusqu'à l'âge de 16 ans, des pédagogies qui favorisent les travaux de groupe et le devenir citoyen et des enseignants mieux formés sur le plan pédagogique pour pouvoir facilement adapter leurs pédagogies aux besoins particuliers des élèves. De plus, les enseignants sont reconnus comme « experts hautement qualifiés » par la société et les institutions, proches de leurs élèves, bénéficiant d'une totale liberté pédagogique et valorisés par une rémunération en adéquation avec cette reconnaissance. Pour information, la Finlande a amorcé une réforme de son système scolaire (surtout au niveau du lycée) d'ici à 2020, en supprimant notamment les matières dans les lycées, les remplaçant par des thèmes interdisciplinaires favorisant ainsi davantage la transversalité et la coopération entre les enseignants.

Suite à cette analyse du système finlandais, il semble intéressant d'essayer de transposer les différents critères de réussite abordés, à nos enseignements au lycée français et en particulier dans la filière STMG. Certes, il est à noter que dans le cadre de la Finlande les critères de réussite cités s'appliquent principalement au primaire et au collège mais dans le cas de la France, les fortes inégalités persistent au lycée et représentent le quotidien de nos élèves ; ainsi l'analyse et les transpositions éventuelles semblent intéressantes et pertinentes.

3. Un modèle vertueux en partie transposable dans nos lycées en filière STMG

Dans cette dernière partie, les différents critères de réussite ont été résumés et traduits par quelques pistes de réflexion et actions concrètes qui peuvent être plus ou moins facilement mises en œuvre dans les établissements. Ainsi les critères de réussite ont été regroupés en trois familles : les critères « facilement transposables » car ils dépendent principalement de l'approche de l'enseignant et peuvent être mis en œuvre à court terme, les critères « moyennement transposables » car ils dépendent d'autres acteurs de l'établissement (collègues, conseil pédagogique, proviseur...) et peuvent être mis en œuvre dans un délai de moyen terme. Enfin, les critères de long terme, plus difficilement transposables et qui nécessitent une approche plus holistique, voire nationale du système scolaire français.

²² Les différentes études PISA soulignent que les élèves finlandais sont parmi les moins stressés de l'OCDE face aux examens

Un modèle vertueux en partie transposable dans les lycées en filière STMG (liste non exhaustive)

**Critères de réussite
« facilement
transposables » : à
l'échelle d'une classe
par un enseignant ou
approche court terme**

- Le même professeur principal suit les élèves en première et terminale STMG pour accentuer la connaissance de l'élève, de sa famille ; accroître la confiance, travailler en amont et dès la première sur le projet d'orientation
- Une réduction ponctuelle (ou article 34) de la durée des séances à 45 mn pour s'adapter au rythme physiologique de l'élève et permettre un moment de détente, une remédiation ou un échange avec l'enseignant après le cours sur différents sujets (le cours, les projets, ...)
- Un apprentissage individualisé et différencié à mettre en place (en s'inspirant de plusieurs pédagogues)
- Une mise en place d'une ambiance de confiance et de sécurité psychologique où chacun va pouvoir s'exprimer ex. approche de Jean Piaget ou la pédagogie institutionnelle etc.
- Si possible, un agencement de la salle de cours plus convivial, chaleureux. Ex. couleurs, plantes, livres
- Une valorisation des acquis de l'élève dans la notation (plutôt que la mise en exergue des manquements)

**Critères de réussite
« moyennement
transposables » : à
l'échelle d'une filière, d'un
établissement (Article 34*)
ou approche moyen terme**

* de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, 2005

- Un système d'évaluation plus motivant pour les élèves ex. notes de 4 à 10
- La mise en place d'enseignants spécialisés pour la remédiation (les élèves quittant leur classe sur quelques jours le temps de la remédiation) seul ou par groupe de 4 ou 5
- La réduction du nombre d'élèves par classe favorisant le travail de l'enseignant, la pédagogie différenciée, la disponibilité pour chacun...
- Un aménagement des classes notamment par le mobilier, les décors, traduisant un sentiment de chaleur, de bien-être, d'appartenance : murs colorés, tapis, coussins au sol, livres...et classe dédiée à chaque matière
- Travailler très en amont avec l'élève son projet d'orientation en collaboration avec les collègues du secteur afin d'éviter les erreurs d'orientation
- Préserver la liberté pédagogique des enseignants et leur accorder une grande confiance dans leurs « approches innovantes »
- Mise en place de journées « à thèmes » dans les établissements pour accentuer la dimension « holistique » et fédératrice de l'école et lisser les inégalités, (voire même une mise en place d'un projet valorisant le métier d'enseignant).

**Critères de réussite
« plus difficilement
transposables » : à
l'échelle nationale ou
approche long terme**

- Une valorisation du métier d'enseignant : par une confiance à développer dans l'inconscient collectif en commençant par une rémunération beaucoup plus attractive et à la hauteur d'un niveau de formation bac +5
- Au-delà d'une expertise dans la discipline enseignée garantir à chaque enseignant dans son cursus de formation une solide et **parfaite connaissance en pédagogie** (étude approfondie des différentes théories pédagogiques : les « classiques » et les innovations)
- De nombreux stages (soit 1 à 2 ans) en « immersion », accompagnée pour les futurs enseignants dans différentes classes pour acquérir les fondamentaux du métier, la pédagogie différenciée, la remédiation, la gestion de classe...
- Réformer le collège et le lier au primaire pour travailler la remédiation, l'autonomie, l'orientation bien avant le lycée

Conclusion

Trop souvent c'est avec scepticisme que l'on tente d'expliquer la performance de l'école finlandaise : par la « petite » taille du pays (or des pays plus petits ne réussissent pas aussi bien), par la faible densité de population (or ceci correspond plus à un handicap pour homogénéiser l'offre éducative), par une faible immigration (or l'immigration représente 5,8 % de la population en 2017²³ et dans certaines régions ce taux peut être supérieur à 30 % dans les écoles)... Alors que la véritable raison de sa réussite est ailleurs. Elle s'explique par de nombreux critères relevant tant de son histoire et du rôle assigné à l'école, que de l'autonomie et du travail pédagogique des enseignants animés d'une volonté de favoriser une véritable égalité des chances pour tous ses élèves dès l'âge de sept ans.

Est-ce un modèle transposable ?

Nous avons vu que plusieurs critères de réussite peuvent être mis en œuvre au niveau d'une classe ou d'un établissement. D'autres, qui dépendent pour certains de politiques volontaristes nationales ont été donnés à la France en tant que défis par l'OCDE, on peut citer à titre d'exemple, « limiter le redoublement en allant vers une plus grande personnalisation de l'enseignement », « continuer à renforcer les connaissances des enseignants sur le volet pédagogique du métier dans le cadre de leur formation initiale et renforcer l'importance du volet pédagogique dans l'examen final », « approfondir la réflexion sur le statut des enseignants (salaire, temps de travail, incitations pour travailler dans les établissements difficiles...) »...Ainsi, nombreux sont les critères qui se rejoignent sur le rôle primordial de l'enseignant. Espérons, qu'avec le temps, plus de moyens (dans tous les sens du terme) seront donnés à l'enseignant français pour qu'il puisse devenir et être reconnu lui aussi comme un « facilitateur d'apprentissage », un « pédagogue constructiviste », voire un « directeur de conscience humaniste » et contribuer à offrir à la France une école qui, tant du point de vue de l'enseignant que de l'élève nous fait tellement envie...

Illustration par Clara QUILLES

Bibliographie

Ouvrages :

- Robert, Paul, *La Finlande : un modèle éducatif pour la France, les secrets de la réussite*, esf éditeur, 2010
- Cassou, Jean, *Ecole : est-ce vraiment mieux ailleurs ?*, les impliqués éditeur, 2015
- Dion Cyril, *Demain : un nouveau monde en marche*, éditions Actes sud et Colibris, 2015
- Baudelot Christian & Establet Roger, *L'Elitisme républicain*, Seuil éditeur, 2019

Reuves :

- Martin Aude & Molénat Xavier, *Pisa 2015 ; Stables dans la moyenne*, Alternatives Economiques N°364, Janvier 2017
- Molénat Xavier, *L'Ecole en quête d'efficacité*, Alternatives Economiques, hors-série n°111, 2017

Sitographie :

<http://www.education.gouv.fr/cid127534/pisa-2018-questions-reponses.html>

<https://www.education.gouv.fr/cid195/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif.html>

<http://www.oecd.org/pisa/PISA-2015-Brochure-France.pdf>

<https://data.oecd.org/fr/teachers/salaires-des-enseignants.htm>

https://cache.media.education.gouv.fr/file/RERS_2018/19/7/depp-2018-RERS-chap-04_1054197.pdf

https://www.stat.fi/tup/maahanmuutto/maahanmuuttajat-vaestossa_en.html

<http://www.cnesco.fr/fr/qualite-vie-ecole/>

²³ https://www.stat.fi/tup/maahanmuutto/maahanmuuttajat-vaestossa_en.html